

votre recommandation n° 12 vous dites que les assistés sociaux devraient être autorisés à gagner plus d'argent provenant d'emplois à temps partiel. Vous élaborez sur ce point dans votre mémoire, et vous dites aussi: «...

Les règlements actuels doivent être modifiés dans le but d'encourager les travailleurs pauvres et de permettre aux assistés sociaux d'augmenter leurs revenus en travaillant à temps partiel.

Seriez-vous assez bonne de nous dire le montant qu'il leur est permis de gagner présentement?

Mlle Christie: Il s'agit de \$20 par mois; mais s'ils gagnent \$20.01, ce n'est pas un cent que l'on déduit; mais exactement \$20.01. Vingt dollars est le montant maximum qu'ils peuvent gagner sans subir de déductions; et, ces familles trouvent qu'il est très difficile de se tirer d'affaire.

Le sénateur Fergusson: Ce montant de \$20 n'est pas nécessairement gagné par le chef de la famille? Est-il possible qu'il le soit par n'importe qui de la famille? Supposons que l'un des enfants gagne quelque chose ailleurs?

Mlle Christie: Il faut que ce montant soit gagné par le chef de la famille.

Le sénateur Fergusson: Il n'y aurait pas d'objection à ce qu'un enfant distribue des journaux le long d'un parcours déterminé?

Mlle Christie: Oh non, pas du tout.

Le sénateur Fergusson: Vous parlez de la classe moyenne et dans votre recommandation n° 15 vous dites:

Il faudrait déployer des efforts pour encourager plus de dialogue et des changements d'attitudes.

Dans le sous-alinéa (c) vous dites:

...l'éducation de la classe moyenne en ce qui a trait à la situation des pauvres...

Alors, avons-nous réellement une classe moyenne au Canada? Je suppose que je ferais partie de cette classe moyenne, s'il y en a une au pays.

Mme Forsythe: Je crois fermement qu'il y a des gens qui ne sont pas de la classe des pauvres gens et qui ne comprennent réellement pas du tout ce que les pauvres gens doivent subir, et je crois que les pauvres subissent des affronts considérables, parce qu'ils sont de la classe pauvre. C'est, en effet, parce que les autres gens, en toute honnêteté, ne comprennent pas la situation; et, je pense qu'il faudrait une campagne d'éducation dans le grand public, en vue de leur faire connaître en quoi consistent les problèmes des pauvres gens.

Par exemple, nous avons mentionné dans ce document que si un enfant veut inviter un de ses petits camarades à souper chez lui, cela crée un réel problème dans sa famille. Personne d'autre ne s'en rend compte. Il me semble à moi qu'il y a un grand nombre d'autres choses que le reste de la population ne comprend pas du tout.

Mlle Christie: Ils ne savent pas que ces familles n'ont même pas assez de chaises pour tous s'asseoir, sans parler des assiettes et des plats et sans parler de la nourriture qui leur manquent. Vous ne pouvez tout simplement pas amener un autre enfant à la maison sans déclencher une crise réelle pour toute la famille.

Le sénateur Fergusson: Je puis comprendre cela, mais il me semble, à partir de toutes les choses que nous avons entendues, que les gens qui ont réellement été dépourvus et qui sont parvenus éventuellement à dépasser ce que vous appelez la classe moyenne, éprouvent moins de sympathie à l'endroit des gens qui n'ont jamais réussi la même expérience qu'eux. Ils pensent: «J'ai bien réussi à en sortir, moi; pourquoi n'y parviennent-ils pas?»

Mlle Christie: En effet, je crois que cela se produit.

Mme Forsythe: J'ai grandi durant les années de dépression économique et nous avons éprouvé beaucoup de difficultés chez nous, mais tout le monde était dans le même pétrin, tout le monde s'en est tiré, et vous n'étiez pas sujets à ces pressions dont on parle aujourd'hui, la société d'opulence et la télévision. Nous n'en souffrions pas, personne n'en avait.

Le président: Il n'y avait rien de tout cela et c'est pourquoi vous ne vous en êtes pas sentis privés durant les années de dépression.

Mme Forsythe: Nous étions tous pauvres.

Le président: Nous étions tous pauvres alors, mais ce n'est pas le cas de nos jours. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici—pour en parler. Voulez-vous dire que vous ne comprenez pas les personnes éprouvées par la pauvreté?

Mme Forsythe: Ce n'est pas ce que je veux dire, sinon que je suis membre du bureau de direction des services familiaux et que j'entends dire ces choses et que je suis intéressée à notre première école maternelle et que je vois les enfants y venir. Je m'occupe des camps communautaires et je visite les enfants qui les fréquentent. Je vois les enfants qui y viennent et les médecins et les infirmières sont émerveillés. Les enfants ont de mauvai-